

#### EDITO DU MAIRE

Je ne peux commencer mon propos sans avoir une pensée profonde pour le peuple ukrainien qui subit les actes meurtriers de Poutine et de ses alliés. Qui aurait pensé qu'un tel drame puisse avoir lieu en Europe à quelques heures d'avion de Paris au 21ème siècle ? Nous devons solidarité à cette population civile qui souffre et je suis très heureux que notre proche territoire accueille 22 familles de réfugiés, dont 2 sur AULT.

Ce début d'année est rythmé par la clôture des comptes 2021 et la préparation budgétaire 2022. Les investissements 2021 sont d'un niveau très élevé : 2 251 000 € (3 264 000 € tous budgets confondus) qui correspondent au paiement du centre culturel, l'aménagement du centre-bourg, les chantiers d'assainissement, d'électricité, d'éclairage public et d'eau potable, mais aussi d'équipements techniques. Ce montant est financé par de l'autofinancement à hauteur de 593 000 € qui est d'un bon niveau puisqu'il représente 369 € par habitant contre 147 € pour la moyenne départementale, par des subventions pour 673 000 € et par des ressources propres sans avoir recours à un nouvel emprunt. Il paraît évident que pour respecter les équilibres financiers, il conviendra d'emprunter en 2022.

En effet d'autres projets se profilent avec l'aménagement de la zone du Moulinet en co-partenariat, opérateur privé, syndicat mixte et commune.

Ault bouge, se projette dans l'avenir, et même si je suis conscient des nuisances découlant des travaux, je suis certain que le résultat sera à la hauteur des attentes de la population et de nos visiteurs.

Soyez assurés de notre entier investissement pour AULT.

Marcel LE MOIGNE

#### Requalification du centre-bourg : un projet qui se concrétise. Et ça se voit !

« Waouhhh », « Super ! », « Ça change, c'est beau », etc... vos commentaires sur les réseaux sociaux sont unanimes qui font part de votre satisfaction à la vue des transformations qui s'opèrent en centre-ville.

La place du Général De Gaulle s'enorgueillit désormais d'un véritable parking, à même d'accueillir dans les meilleures conditions résidents et visiteurs de passage dans notre ville. Bien sûr, les esprits chagrins ne manqueront pas de signaler une capacité d'accueil amoindrie par rapport à l'aire de stationnement antérieure. Ne leur déplaît, les places perdues au profit d'un cadre paysagé de qualité seront largement compensées par l'aménagement d'un nouveau parking, proposant une quarantaine de places, juste en contre-haut dans la cour de l'ancienne école.

Le square Dalhausen, qui formait auparavant une sorte de goulet vers la rue d'Eu, offre désormais un espace plus ouvert dégageant une nouvelle perspective vers l'église Saint-Pierre. Une nouvelle structure de jeux pour les jeunes enfants devrait y être installée dans le courant de l'automne. Ses volumes et matériaux seront mieux accordés au nouvel environnement. Quant aux jeux qui ont été démontés, ils feront prochainement la joie

des plus petits dans le quartier Bellevue. Au pied de l'église, la place Foch n'est pas en reste, avec un superbe parvis mettant notre église en valeur. Et nul doute qu'avec les différents commerces, la vie locale trouvera très vite matière à s'approprier les terrasses étagées qui bordent les nouveaux aménagements. Autre secteur clé de la seconde tranche de travaux, le front de mer est lui aussi en passe de faire peau neuve. Voirie, végétalisation, pose du mobilier urbain, etc., les opérations avancent bon train sur le square des Bessaints, la rue Jarmart et l'esplanade du casino. A l'image de la Grande-Rue dont il a fallu retarder le pavage, les interventions programmées ont connu leur lot d'aléas... En particulier, des sondages géotechniques au bas de la rue de Saint-Valéry ont révélé des désordres structurels au niveau des remblais de fondation ; en conséquence, la section comprise entre la Grande-Rue et la rue des Fonts Bénits est désormais interdite aux véhicules à moteur.

#### Un village en couleurs...

##### ...et en nature

Camaïeu d'ocres des pavés de grès, touches végétales, les nouveaux aménagements apportent de la couleur en centre-bourg. Celle-ci enrichit l'environnement urbain en lui apportant du rythme, de la lisibilité et surtout de la gaieté. Sujet déjà évoqué lors d'un

## — Les rendez-vous en AVRIL et MAI 2022 —

### ANIMATIONS

**Brocante** : 8 mai Rue de Saint-Valéry organisée par l'A.S.J.A

**Commémoration** : 8 Mai commémoration de la victoire du 8 Mai 1945 à 11h au Monument aux Morts. Cérémonie suivie d'un vin d'honneur en Mairie.

**Expositions** : Du 14 au 18 avril au Casino 3ème printemps des arts au casino avec les Artistes Amateurs.

Du 12 avril au 14 mai 2022 exposition aquarelles à la Bibliothèque municipale

23 avril à 15 h Eglise St Pierre avec les Amis du Beffroi (suivie d'une lecture poétique à 18h et concert 19/20h).

27 avril au casino Ault Environnement.

**1er Mai - MARCHÉ GOURMANDE AVEC REPAS en faveur de l'UKRAINE, organisée par l'équipe municipale en partenariat**

**avec les associations** : au casino, inscriptions obligatoires pour repas et marche au 06.85.57.39.82. Marche à 9h - repas servi à partir de 12h - Bénéfices reversés en faveur de l'UKRAINE.

**6 Mai** - bibliothèque municipale - Lecture à voix haute.

**14 Mai** - casino - soirée hypnose organisée par les parents d'élèves.

**20 Mai** - Fête des Voisins - cour Maison des Associations organisée par la Dynamique Aultoise.

**21 Mai** - Casino - Concert de l'Harmonie Municipale.

**28 Mai** - Casino Marche gourmande - Dynamique Aultoise.

#### INFOS PRATIQUES

**Distribution des sacs à déchets verts et ramassage**

La distribution des sacs à raison de 10 par habitation a lieu maintenant tous les 15 jours les samedis de 10h à 12h en mairie à savoir : samedi 23 avril - samedi 7 mai - samedi 21 mai.

Le ramassage est effectué par le personnel communal tous les lundis. Les sacs sont à déposer le dimanche soir devant son domicile.

#### Ramassage des sacs jaunes de tri sélectif

Les sacs jaunes de tri sélectif doivent être déposés devant son domicile le mardi soir pour le ramassage par la communauté de communes les mercredis des semaines paires (mercredi 20 avril - mercredi 4 mai - mercredi 18 mai...).

précédent bulletin municipal, l'association Ault Environnement, sous la houlette de Fabienne Chaptinel, Aultoise coloriste de formation, réfléchit activement à un « cahier de recommanda-

tions pour la rénovation des façades » de notre village. En proposant différentes palettes de couleurs aux particuliers qui souhaitent rénover leur bâti, ce document leur permettra de s'inscrire dans la dynamique insufflée par la requalification du centre-ville.

et permettre le développement des multiples formes de la vie lorsqu'il est possible de le faire. C'est pourquoi une réunion publique de concertation sera organisée avant l'été, afin de recueillir votre avis sur la question (possibilité de fleurir trottoirs et pieds de murs, par exemple).



De la même manière, la végétation devrait être réintroduite en ville. Le revêtement minéral est en effet bien trop présent dans le paysage urbain, au risque d'oublier que notre village est compatible avec le développement de la biodiversité. La nature doit pouvoir reprendre sa place dans le tissu bâti, afin de rétablir les équilibres

### Des maîtres responsables sur AULT !

La sécurité des personnes est venue tout récemment s'ajouter à la problématique des déjections canines.

En effet, un chien qui se promenait avec son maître, mais en liberté, s'est attaqué à un âne en pâture au Bois de Cise. Ce dernier souffrant de graves morsures a nécessité l'intervention d'un vétérinaire sur place. Considérant que cet incident aurait pu concerner une personne voire un enfant, la décision a été prise d'interdire la divagation des animaux domestiques. Par arrêté municipal, les propriétaires de chiens sont désormais tenus de garder leur animal en laisse sur l'ensemble du territoire y compris sur nos plages.

Quant aux crottes, encore trop présentes, elles entraîneront pour les maîtres des contrevenants à quatre pattes une amende de 38 euros.

## Décisions municipales prises en mars

Le conseil municipal du 8 mars avait différents points à l'ordre du jour et notamment la tarification des appartements touristiques de la résidence du Manoir. Les premiers appartements sont maintenant terminés et vont pouvoir être mis en location. En période estivale le tarif sera de 500 euros/semaine pour une capacité d'accueil de 4 à 6 personnes.

Le conseil a statué également sur la gestion provisoire de l'Espace Culturel « Jacques Prévert ». Au regard des coûts de fonctionnement et d'entretien et dans l'attente de l'aboutissement du projet du Moulinet, il sera utilisé exclusivement par la commune qui se chargera d'y organiser des événements et des représentations de façon ponctuelle.

Lors de la dernière réunion du 25 mars, le conseil municipal a arrêté les comptes de l'année 2021 pour les différents budgets. Ils retracent les réalisations de l'année.

Le conseil a également examiné attentivement des dossiers en rappelant que les associations doivent être une force vive de la collectivité en participant aux différentes animations communales. Il a été tenu compte également des montants des autres subventions publiques attribuées dans le cadre de différents appels à projets dont peuvent bénéficier certaines associations et de l'intérêt local.

## Parole d'opposition

Les beaux jours reviennent avec l'éclosion progressive des projets précédemment décidés pour le mieux vivre des Aultois et Aultaises. Ces investissements tant décriés autrefois font maintenant la gloire non méritée des élus. L'attrait pour notre commune a vu arriver beaucoup de nouveaux résidents secondaires et de commerces, souhaitons leurs toute la réussite qu'ils méritent. Espérons également que le projet sur le site du Moulinet du Syndicat Mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard présenté en réunion publique prenne forme et apporte des emplois à nos concitoyens.

Malheureusement, les comptes administratifs 2021 sont en grande partie déficitaires et les caisses se vident progressivement. Lors du prochain

conseil sera voté le budget primitif de l'année 2022, il faudra être vigilant afin de ne pas renouveler la situation des décennies de dettes. Même si des subventions contribuent à la réalisation des travaux, il existe toujours une charge financière portée par la commune. Tous ces travaux auront un coût et il serait judicieux d'attendre la fin de l'aménagement du centre bourg avant d'en entreprendre d'autres comme l'aire de jeux à côté de l'école Simone Veil et l'aménagement de l'ancienne cour de l'école élémentaire. La force de l'équipe actuelle est la générosité dont la définition est la disposition à donner largement sans compter. Cette générosité ne doit pas être au détriment des habitants et de l'avenir d'Ault.

Laurent HOUBART et Charlotte LEROY

## CONTACTS ET INFOS PRATIQUES

**LA MAIRIE**  
27 bis grande rue  
Le Site Internet : [www.ault.fr](http://www.ault.fr)  
Facebook : Commune d'ault  
L'ACCUEIL :  
**Horaires d'ouverture :**  
du lundi au jeudi de  
8h30-12h et 13h30-17h  
le vendredi  
08h30-12h et 13h30-16h30  
le samedi de 10h-12h  
Céline CHRISTOPHE  
Téléphone : 03 22 60 41 21  
Mail : [secretariat.accueil@ault.fr](mailto:secretariat.accueil@ault.fr)

**LES SERVICES :**  
**Secrétariat Général - État civil et cimetière :**  
Nathalie PECQUERY  
Téléphone : 03 22 60 36 42  
Mail : [secretariat.general@ault.fr](mailto:secretariat.general@ault.fr)

**Comptabilité et gestion administrative des campings :**  
Clément DUCHOSSOIS  
Téléphone : 03 22 60 36 40  
Mail : [comptabilite@ault.fr](mailto:comptabilite@ault.fr)

**Urbanisme :**  
Véronique PINCHON  
Téléphone : 03 22 60 36 43  
Mail : [urbanisme@ault.fr](mailto:urbanisme@ault.fr)

**Service élections :**  
François-Nicolas DEFACQUE  
Mail : [serviceelections.ault@gmail.com](mailto:serviceelections.ault@gmail.com)

**Ateliers Municipaux :**  
Daniel CHRISTOPHE  
Téléphone : 03 22 60 36 35  
Mail : [servicestechniques@ault.fr](mailto:servicestechniques@ault.fr)

**CCAS et affaires sociales :**  
Candice PATOUX  
Téléphone : 03 22 60 36 48  
Mail : [ccas@ault.fr](mailto:ccas@ault.fr)

**Animation - Relations avec les associations - Transport scolaire :**  
Julien NOUREUX  
Mail : [j-noureaux@ault.fr](mailto:j-noureaux@ault.fr)

**Bibliothèque Paul Éluard :**  
Odile CAILLET  
17 avenue du Général Leclerc  
Téléphone : 03 22 60 52 21  
Mail : [bibliotheque@ault.fr](mailto:bibliotheque@ault.fr)

**École Simone Veil :**  
Rue de Dalhausen  
Téléphone : 03 22 60 50 32  
Mail : [ecolematernelle-ault@wanadoo.fr](mailto:ecolematernelle-ault@wanadoo.fr)

**CONTACTER LES ÉLUS :**

**Marcel LE MOIGNE :** [le-maire@ault.fr](mailto:le-maire@ault.fr)

**Urbanisme - Environnement :**  
Laurent CHOLET : [l-cholet@ault.fr](mailto:l-cholet@ault.fr)

**Administration Générale  
Plan Communal de Sauvegarde  
Affaires sociales - Cimetière :**  
Florence LE MOIGNE : [f-lemoigne@ault.fr](mailto:f-lemoigne@ault.fr)

**Développement Local - Tourisme - Culture :**  
Alain NICQUET : [a-nicquet@ault.fr](mailto:a-nicquet@ault.fr)

**Éducation - Événementiel :**  
Marie-Christine SAUZEAT : [mc.sauzeat@netc.fr](mailto:mc.sauzeat@netc.fr)